

CP - Colmar Agglomération lance la troisième édition du prix Colmar Agglo entreprend

Colmar Agglomération lance la troisième édition du prix "Colmar Agglo entreprend", destiné à soutenir les jeunes entreprises du territoire et favoriser l'esprit d'entreprendre. Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 24 juin 2025.

Le prix "Colmar Agglo entreprend", impulsé par Colmar Agglomération pour la première fois en 2023, est **un concours qui récompense les créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire**. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la collectivité d'encourager l'esprit d'entreprendre et de valoriser les initiatives innovantes et ambitieuses sur le territoire.

Organisatrice du concours, Colmar Agglomération s'appuie sur un groupement d'acteurs de l'entrepreneuriat du territoire, issu du collectif Pep's Co. Les jurys sont notamment composés de représentants des partenaires du concours et de professionnels de la création et reprise d'entreprise.

Cette année, le concours récompensera les créateurs ou repreneurs d'entreprise à travers deux nouvelles catégories :

- **Ambition Environnementale** : Cette catégorie met en lumière les entreprises engagées dans des démarches respectueuses de l'environnement. Les initiatives éligibles incluent l'utilisation de matériaux recyclés, la réduction des déchets, l'efficacité énergétique, et la protection de la biodiversité. L'objectif est de promouvoir des pratiques entrepreneuriales durables et écologiques.
- **Ambition Territoriale** : Cette catégorie récompense les projets qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité du territoire colmarien. Les initiatives doivent non seulement innover dans leur domaine, mais aussi s'ancrer profondément dans le tissu local, en créant des synergies avec d'autres acteurs économiques et sociaux.

Comme pour les éditions précédentes, trois finalistes seront sélectionnés dans chacune de ces deux catégories, et seront présentés pour le prix **"Coup de cœur du public"**.

Les prix :

- Ambition environnementale : **2 500 €**
- Ambition territoriale : **2 500 €**
- Prix "Coup de cœur du public" (cumulable avec les deux autres catégories) : **1 000 €**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les candidats intéressés peuvent consulter le règlement ainsi que les conditions de participation sur aggl-colmar.fr/colmar-aggl-entrepren.

Un formulaire d'inscription est disponible sur cette même page et peut être rempli directement en ligne.

La date limite fixée pour les inscriptions est le mardi 24 juin 2025 à minuit.

CALENDRIER

- **Lancement du concours** : 27 mars 2025.
- **Date limite d'inscription** : 24 juin 2025.
- **Sélection des 6 finalistes** : 11 juillet 2025, par un jury composé de professionnels et d'experts.
- **Lancement du coup de cœur du public** : 8 septembre 2025.
- **Annonce des lauréats et remise des prix** : 22 octobre 2025, lors d'une cérémonie officielle.

Pour tout renseignement complémentaire sur aggl-colmar.fr/colmar-aggl-entrepren

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr